



COMMUNIQUE DE PRESSE REMISE DE LA MEDAILLE D'OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE A BERNARD LEUTRAT

Le 12 juin 2015, Bernard LEUTRAT s'est vu remettre la médaille d'Officier de l'ordre du mérite agricole par le sénateur Bernard BARRAUX.

Une cinquantaine de convives ont pu assister à cette remise qui s'est tenue à l'Aletti Palace à Vichy.

Après l'avoir nommé Chevalier en 2008, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a souhaité promouvoir Bernard LEUTRAT au grade d'Officier pour récompenser ses services rendus à l'agriculture pendant plus de 40 ans.

Bernard LEUTRAT a donc rejoint le cercle prestigieux des Officiers de France.

Rappelons que l'Ordre comprend les grades de chevalier (environ 23 000 personnes actuellement en France en 2013), d'officier (5 000) et de commandeur (400).

Le sénateur Bernard BARRAUX a commencé la cérémonie en présentant ses compliments à Bernard LEUTRAT pour sa participation « à une véritable révolution de la production avicole » et à « l'édification de cette grande industrie qu'est devenue l'agro-alimentaire régionale » avant de conclure « il serait vivement souhaitable que ton exemple devienne un modèle ».

Plus de 40 ans de services rendus à l'agriculture...

Après avoir fait son service militaire au 92ème régiment d'infanterie à Clermont-Fd en 1970, Bernard LEUTRAT a commencé sa carrière en 1971 au Couvoir Leutrât à St Germain de Salles (03), dont il deviendra PDG en 1991 et ce durant les dix-sept années suivantes.





La force de la nature

Parmi ses nombreuses actions, il a été le co-fondateur d'AUCERT (organisme certificateur indépendant) en 1993 à Clermont-Ferrand (63) dont il a été le Président du Comité de Certification à sa création puis le Président de l'association de 1998 à 2013.

Depuis 26 ans, il assure la présidence du SYVOFA (Vichy- 03). Le SYVOFA est un Organisme de Défense et de Gestion des signes officiels de qualité et d'origine de la filière avicole auvergnate. Quand Bernard LEUTRAT prend la présidence de l'association en 1988, la filière compte tout juste 394 poulaillers pour une production de 3,7 millions volailles labellisées. Le dynamisme de l'association collective, impulsé par son Président et ses administrateurs, conduira la production des volailles d'Auvergne à se développer pour atteindre plus de 6,9 millions de volailles labellisées et 560 poulaillers habilités en 2014.

A l'échelon national, il est élu en 2002, Président fondateur d'HEXAGONE dont le siège se tient à Paris. HEXAGONE représente l'Association Nationale des Organismes Certificateurs indépendants.

En 2006, il a rejoint les membres du Comité III en charge du Label Rouge, des IGP et des STG de l'INAO à Paris : ce Comité prend les décisions relatives à la valorisation des produits agro-alimentaire français.

La " Légion d'honneur agricole " *(Source AMOMA)*

Lorsqu'en 1883 Jules Méline devient ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Léon Gambetta, un de ses premiers actes fut la création d'une distinction spécifique pour récompenser les services rendus à l'agriculture.

Rappelant que la richesse nationale vient de l'agriculture, il constate que la " population agricole est considérable - plus de dix-huit millions de Français vivent de cette industrie (...) et contribuent puissamment par leur travail au développement de la richesse publique " Considérant l'importance de la population agricole, il était impossible de récompenser les mérites par le contingent très modeste de la Légion d'honneur mis à sa disposition. Il pense que " le moment est venu de créer des récompenses honorifiques spéciales permettant au Gouvernement d'honorer les serviteurs dévoués de l'agriculture ".



SYVOFA Syndicat des Volailles Fermières d'Auvergne - 78 rue de Paris - 03200 VICHY

Mail : info@syvofa.com - Tél. : 04 70 97 64 42 - Fax : 04 70 31 70 81

Code APE : 913 E - N° TVA FR 58387473564 - Siret : 387 473 564 000 12



La force de la nature

Le Mérite agricole ne tarde pas à jouir d'une haute estime dans le monde agricole, au point qu'à peine quatre ans après sa création, François Barbe, nouveau ministre de l'Agriculture, propose d'augmenter le contingent de chevaliers et de créer le grade d'officier. Cette proposition aboutira avec le décret du 18 juin 1887.

Dans l'esprit de son fondateur, le Mérite agricole devait avoir une valeur exemplaire et constituer en quelque sorte " une Légion d'honneur agricole ".

Le " poireau "...

Lors de sa création, le grand public et les journalistes cherchèrent à tourner en dérision la nouvelle "décoration des champs" et lui infligèrent le sobriquet de " poireau " qui lui restera. Ce nom lui a été donné par analogie à l'insigne constitué d'une étoile émaillée de blanc suspendue à un ruban dont la plus grande partie est verte et à la plante potagère avec son bulbe blanc surmonté d'un panache vert.

A propos des Volailles Fermières d'Auvergne gérées par le SYVOFA

Véritable fleuron de notre région, les Volailles Fermières d'Auvergne sont composées de pintades fermières, poulets fermiers, chapons fermiers, poulardes fermières et dindes fermières.

Elevées dans de grands espaces et préparées avec soin par des hommes de métier, les Volailles Fermières d'Auvergne ont vu leur qualité récompensée par l'apposition d'un signe officiel : le Label Rouge. Leur traçabilité sans faille et leur lien au terroir leur octroient également un autre signe officiel de qualité : l'IGP ou Indication Géographique Protégée.

Actuellement les éleveurs de volailles fermières d'Auvergne travaillent sur la démedicalisation de leurs productions pour lutter contre l'antibiorésistance, ils ont une approche préventive basée sur l'utilisation des plantes et huiles essentielles.



SYVOFA Syndicat des Volailles Fermières d'Auvergne - 78 rue de Paris - 03200 VICHY

Mail : info@syvofa.com - Tél. : 04 70 97 64 42 - Fax : 04 70 31 70 81

Code APE : 913 E - N° TVA FR 58387473564 - Siret : 387 473 564 000 12